

Un tas de gravats de chantier et un auteur identifié. Une plainte a été déposée par le propriétaire des lieux mais l'entreprise n'a toujours pas récupéré les déchets. PHOTO N. A.

Robert Marchetti est ulcéré. Propriétaire d'un terrain lieu-dit Alzeto sur la commune de Lecci, à proximité du Club Canin Sud Corse, il a eu la mauvaise surprise de découvrir il y a déjà une quinzaine de jours un énorme dépôt sauvage composé de plaques de plâtre et de polystyrène.

Auteur identifié

L'examen de ces déchets lui a permis d'identifier l'entreprise qui est venue déverser ces rebuts de chantier en toute illégalité. « *L'auteur des faits ayant été identifié, une plainte a été dépo-*

sée auprès de la gendarmerie de Sainte-Lucie de Porto-Vecchio. Honte à cette entreprise.

Cela fait près de quinze jours que l'auteur a été signalé aux services de gendarmerie mais l'entreprise n'est toujours pas venue récupérer les gravats », s'insurge Robert Marchetti qui tire la sonnette d'alarme face à cet incivisme récurrent sur le territoire. Il dénonce également l'impunité dont bénéficient ces entreprises délinquantes qui préfèrent se débarrasser de leurs déchets de chantier dans le maquis plutôt qu'à la déchetterie.

NADIA AMAR